

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

**- SEANCE DU JEUDI 3 JUILLET 2025 -**

**1 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE ET GONDOIRE – COMMUNES DE MONTÉVRAIN  
ET LAGNY-SUR-MARNE**

Projet d'arrêté préfectoral autorisant au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement, l'aménagement et la valorisation des bords de Marne sur les communes de Lagny-sur-Marne et de Montévrain par la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire (CAMG) et portant dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces végétales protégées au titre des articles L.411-1 et suivants du code de l'environnement.

*Proposition du service instructeur :*

**Rapporteur : Monsieur Joël SCHLOSSER – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports Île-de-France – Service Politiques et Police de l'Eau**

**2 – COMMUNE DE CHESSY**

Projet d'arrêté préfectoral portant sur l'extension du cimetière de la commune de Chessy.

*Proposition du service instructeur :*

**Rapporteur : Monsieur Lionel BOUCHER – Sous-préfecture de Provins**

**3 – SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE – COMMUNES DE VILLEPARISIS, DE COURTRY ET LE PIN**

Projet d'arrêté préfectoral portant institution d'une servitude d'utilité publique autour de la zone de stockage de déchets dangereux du centre de traitement et de stockage de la société SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE située sur le territoire des communes de Villeparisis, Courtry et Le Pin

Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale à la société SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE pour la poursuite de l'exploitation du centre de traitement et de stockage de déchets dangereux située sur le territoire des communes de Villeparisis (77270) et Courtry (77181) et son extension sur le territoire de la commune de Le Pin (77181)

*Proposition du service instructeur :*

**Rapporteur : Monsieur Etienne LEROY – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports Île-de-France**

